

# La meunière, sa fille et l'ânesse

Autor(en): **A.W.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **42 (1954)**

Heft 813

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268137>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

C'est la lutte et  
non le repos qui  
fait les forts.

P. J. STAHL

Compte de chèques postaux 1.943

<p><b>FONDATRICE DU JOURNAL</b> Emilie GOURD</p> <p><b>RÉDACTION</b> M<sup>me</sup> WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges <b>ADMINISTRATION ET ANNONCES</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex</p>	<p><b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b></p> <p>SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— (ab. min.) Abonnement de soutien . . . . . 8.— Le numéro . . . . . 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>
--	--	--

## Différences et similitudes des sexes

Lors de la campagne qui a précédé la votation genevoise du 7 juin 1953 sur le vote des femmes, on a abondamment parlé de traits de auts féminins et aussi de qualités qui sont, d'ent nos ad e saire, incompatibles avec l'exercice des droits civiques. Nous ci-

On a, de tout temps, établi des comparaisons, recherché des similitudes et des divergences, décrit des traits spécifiquement masculins ou féminins, mais ces jugements varient selon le sexe de l'auteur et ses préjugés.

On peut reconnaître avec Vaerting<sup>1</sup> deux causes essentielles d'erreurs: l'idée préconçue de la supériorité du sexe fort et la sous-estimation du rôle de la sexualité dans la psychologie masculine et féminine. De son côté, Otto Lipmann<sup>2</sup> conclut, sur la base de milliers d'enquêtes, qu'il y a peu de traits de caractère appartenant typiquement à l'un ou à l'autre sexe.

De tout temps et dans tous les pays du monde, la classe dirigeante se considérait comme seule qualifiée pour décider de ce qui est juste et vrai. Là où le sexe fort détient ce pouvoir, aucun homme ne doute de sa supériorité innée. On affirme sérieusement que la femme est plus faite pour servir et se soumettre que pour commander, mais on oublie qu'elle y a été entraînée pendant des millénaires — aux Indes, les innombrables femmes et hommes des castes inférieures s'opposent aujourd'hui encore à leur libération!

Entre eux aussi les hommes admettent la raison du plus fort: l'obéissance aveugle est de rigueur dans les armées, dans les ordres religieux. Le respect de la hiérarchie régnait dans toutes les organisations masculines: les hommes se mettent mutuellement en prison selon le régime politique au pouvoir...

On dit que la femme cherche un maître; nous dirons que les hommes en cherchent plusieurs. Partout les hommes réclament des chefs à tous les échelons, des dictateurs à défaut de rois...

Le prétendu masochisme inné des femmes est un des nombreux clichés conçus par les hommes. Pourtant, déjà Kant disait: la femme veut dominer, l'homme être asservi... L'homme aime la paix du foyer et se soumet à celle qui la lui assure... Que l'homme gouverne, mais que la femme règne! Goethe, Kant et Luther n'ont jamais été dupes de la prétendue vocation de chefs que s'arroge la vanité masculine.

On accuse la femme d'être bavarde, mais les hommes se réservent le monopole des discours et des palabres. Saint Paul, très disert, a proclamé: « mulier taceat in ecclesia », mais il invitait les femmes à venir l'écouter... Que de flots de paroles masculines se déversent dans l'intimité et en public sur des femmes discrètes et indulgentes, toujours prêtes à faire auditoire.

Qu'en est-il de l'inaptitude de la femme en politique? Dans un régime absolu, le peuple entier est déclaré mineur. Dans bien des Etats gouvernés par des hommes, la femme est tenue à l'écart de la chose publique, de sorte qu'elle n'a pas la pos-

sons ici quelques pages d'un livre qui vient de paraître, L'Accord des sexes, du Dr Oscar Forel, livre dont nous reparlerons d'autre part, et qui réunit sagement et péremptoirement l'arquin e l'ation employée contre le suffrage féminin.

sibilité de faire la preuve de ses aptitudes ou de son incapacité.

La tyrannie masculine s'exerce même sur la mode où les hommes se révèlent plus conservateurs que les femmes. Lorsque celles-ci voulurent adopter des vêtements ou des coiffures plus pratiques, ce fut une levée de boucliers masculins. Ce sont des hommes qui voudraient conserver les harem, les maisons closes, la femme mineure rivée à son foyer...

On adopte si communément l'optique masculine qu'on ne remarque même plus, lorsqu'un homme vanté les vertus dites féminines, que c'est toujours par rapport à lui. Il apprécie une fiancée pure, une femme modeste et soumise, une épouse fidèle, dévouée à son mari et à ses enfants... Il trouve que les rides d'un homme lui confèrent du caractère, les cheveux gris ou blancs de la dignité. Il ne se rend pas compte que l'obésité, le double menton, une nuque plissée, un teint couperosé sont exempts de toute séduction.

Les psychologues répètent depuis des siècles que la femme est plus mesquine, l'homme plus généreux. Reprenons l'exemple du service militaire, institution masculine par excellence: l'obéissance aveugle supprime toute pensée propre, les détails vestimentaires jouent un rôle démesuré; on compte les clous, les boutons et les aiguilles! La mesquinerie est reine dans tous les bureaux, dans toutes les administrations.

La femme a moins de sens critique? Pourtant, les dictatures aujourd'hui en vogue ne peuvent s'imposer que grâce au manque de sens critique et à l'esprit grégaire — masculins.

A-t-elle plus de sens moral? La délinquance est plus fréquente chez les hommes. Mais elle ne peut pas servir de critère du sens moral. Tout au plus peut-on admettre que les femmes restent plus attachées aux valeurs morales traditionnelles. Par contre, une fois déchaînée, la femme perd toute retenue et surpasse même l'homme en vulgarité et violence.

La femme est-elle plus émotive? D'une manière générale, peut-être, en présence d'hommes, certainement. Mais en présence de femmes, l'homme aussi réagit instantanément; c'est même, dirons-nous, l'élément sexuel qui modifie son attitude. Il suffit d'observer un groupe de jeunes gens, de militaires, au moment où passe une jolie fille, pour constater leurs réactions souvent bruyantes et grossières.

La femme est-elle plus charitable? A l'égard d'hommes, sans doute; à l'égard de ses sœurs, pas plus que les hommes à l'égard de leurs frères. Juge au Tribunal, la femme est souvent plus sévère à l'égard d'une délinquante, tandis que les demandes en grâce se couvrent de signatures féminines lorsqu'il s'agit d'un condamné.

Que d'explorateurs sauvés par des femmes indigènes dont ils louent la douceur sans se rendre compte qu'ils durent leur salut à leur sexe! Observons l'attitude d'une servante à l'égard du maître de la maison ou du client, la manière de celui-ci de la traiter, chez lui, au restaurant... La bonté, la générosité, la bienveillance ne sont pas l'apanage d'un sexe.

La femme médecin est plus sévère à l'égard des femmes, le médecin plus indulgent. On remarque l'inverse lorsqu'il s'agit de malades masculins. De même, dans les écoles de jeunes filles, ce sont les pédagogues femmes qui attachent le plus d'importance à la discipline. Presque toutes les

(suite en page 3)

## A propos de la votation du 6 décembre

La Chaux-de-Fonds.

Mesdames,

En nous adressant son article sur la loi de réforme des finances fédérales, Mme Leuch prévenait qu'elle n'avait pu, cette fois-ci, écrire un article impartial; elle nous proposait donc, pour reporter la neutralité du journal, de publier conjointement un article d'avis opposé. Mais il était trop tard pour se procurer un article opposé de la même valeur que celui de Mme Leuch — en effet, si le second article est faible, la neutralité n'est pas respectée non plus — c'est pourquoi nous nous sommes contentés du sien, dorénavant nous serons plus tristes, les lettres reçues le réclament impérieusement.

Madame la Rédactrice,

En première page du « Mouvement Féministe » du 5 décembre dernier, vous avez publié un article intitulé: « Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche? », signé A. Leuch.

Le comité du Centre de liaison des associations féminines genevoises, a été étonné et peiné que le journal qui se dit neutre en matière de politique, n'ait présenté à ses lectrices qu'une seule opinion sur une question qui était et est encore très controversée. Tout en comprenant les arguments avancés et en reconnaissant la valeur du point de vue de la signataire, nous tenons cependant à protester pour les raisons énumérées ci-dessus. Ce qui nous a particulièrement peiné est le ton de la conclusion qui juge d'avance les électeurs opposés au projet. Peut-on vraiment affirmer, comme le fait votre correspondante que seuls les acceptants ont conservé le sens de la responsabilité envers la patrie...

Nous pensons au contraire que dans une vraie démocratie toutes les opinions ont le droit de s'exprimer, et que la vraie liberté consiste à respecter l'adversaire, quel qu'il soit. Veuillez agréer...

Pour le comité du Centre de liaison:  
Dr Renée Girod, présidente

Nous avons lu le « Mouvement Féministe » du 5 décembre 1953, et nous avons été surprises par votre article sur la votation fédérale du 6 décembre 1953. Dans son article, très intéressant Mme Leuch exprime le point de vue des partisans du projet. Pour que notre journal garde sa ligne de neutralité, il nous aurait paru indispensable d'y publier l'avis des adversaires du même projet, car une attitude impartiale est très importante pour nos contacts avec les différents milieux et les différents partis suisses.

Nous nous excusons de cette observation à un journal qui s'efforce de servir si bien notre cause, et nous vous en voyons, Mesdames, nos salutations les meilleures.

Pour le comité du Suffrage féminin:  
La secrétaire: S. Gnaeggi  
La présidente: Y. Wolf

Mesdames,

Que penser de notre journal qui laisse imprimer en première page un article dont un alinéa est nettement tendancieux?

Et non seulement tendancieux, mais en une certaine mesure injurieux à l'égard des citoyens qui n'étaient pas du même avis que l'auteur du dit article.

Ainsi donc, le peuple suisse qui s'est prononcé avec netteté négativement, le 6 décembre, serait, dans sa majorité, composé d'électeurs dépourvus du sens de leur responsabilité envers la patrie?

Nous savons bien qu'un article signé n'engage que son auteur, mais pour préserver l'intégrité de la cause féministe et de son journal, nous ne saurions tolérer que des opinions, non seulement unilatérales, mais dont l'expression est blessante pour les convictions opposées y soient publiées.

Nous nuisons à notre cause en laissant retentir dans nos colonnes, des polémiques stériles.  
M.R.

## La meunière, sa fille et l'ânesse

Ce titre, parodiant la célèbre fable de La Fontaine, pourrait laisser supposer que, d'emblée, la rédactrice de votre journal venait à satisfaire les abonnés, qu'elle en est venue, après huit ans de pratique, à une attitude dédaigneuse, parce que les avis étant contradictoires, lorsque l'on tient compte des uns, on néglige forcément les autres. Il n'en est rien. Toutefois il convient de distinguer, parmi les critiques que suscitent *Le Mouvement féministe* ou *Femmes suisses*, deux catégories.

**Critiques de fond**

Certains abonnés voudraient un journal plus attrayant, où l'on supprimerait ce qui alourdit, ce qui lasse: comptes rendus de séances, objurgations et ton de propagande... où l'on répondrait aux vœux des lecteurs et lectrices les plus nombreux en ne leur offrant que ce qui peut captiver leur curiosité déjà fort émue par une foule de publications alléchantes.

Une telle feuille serait plus facile à remplir et à placer auprès de la clientèle. Mais on ne saurait opérer cette réforme qui serait contraire à l'esprit dans lequel le journal a été fondé: il s'agissait et il s'agit toujours d'obtenir les droits politiques féminins et l'égalité de conditions légales et sociales pour les deux sexes; il faut offrir une tribune libre à ceux qui défendent cette idée et apporter l'information désirable sur les sujets féministes et féminins.

Ce dernier but est loin d'être atteint. Il a pu l'être jadis lorsque les succès politiques ou professionnels des pionnières étaient rares, aujourd'hui, il faudrait une feuille beaucoup plus fournie que la nôtre pour citer toutes les victoires du sexe faible dans le monde. Nous nous contentons d'une liste approximative de faits divers. Pour être exacts et complets les journaux devraient disposer

d'un service de presse féminin mondial, ce service est encore à créer.

En attendant, il faut se livrer à un dépouillement minutieux — car une information importante peut fort bien se trouver dans le corps d'un article et non pas dans les titres ou les sous-titres — d'un nombre impressionnant de publications.

A ce propos, nous saisissons une fois de plus l'occasion de remercier tous les abonnés qui nous adressent des coupures de journaux détachées de périodiques ou de quotidiens qui ne nous sont pas tombés sous les yeux. Cet apport est très précieux. Leur zèle n'est pas toujours récompensé, pour des raisons de place ou d'opportunité, nous ne pouvons pas publier tout ce que nous recevons, mais nous gardons à tous une vive reconnaissance.

Le temps consacré au dépouillement pourrait être utilisé avec avantage à améliorer, à « soigner » les articles à paraître, parlant ils pourraient être moins ennuyeux, plus légers, d'une lecture plus agréable. Faudrait-il alors renoncer à la chasse aux informations? Nous ne le croyons pas. De toute façon, il est malaisé d'être à la fois au four et au moulin (on voit que nous respectons ici l'unité de lieu et que nous n'avons pas perdu de vue le meunier de La Fontaine!).

Tant que notre rédaction n'a pas des services divers, occupés les uns du dépouillement, les autres de la rédaction proprement dite, il sera difficile de rendre le journal plus facile à lire et plus complet.

**Critiques de forme, de présentation, de tenue**

En revanche, bien des lecteurs se plaignent de négligence dans les corrections. Ils ont cent fois raison et ce problème n'a cessé de me harceler. Au début, j'ai pensé que « je

<sup>1</sup> Dr M. Vaerting: *Wahrheit und Irrtum in der Geschlecht psychologie*, Karlsruhe, Verlag G. Braun, 1923.

<sup>2</sup> Otto Lipmann: *Psychische Geschlechtsunterschiede*.

## A nos abonnés

Nous adressons nos très chaleureux remerciements à tous ceux qui se sont acquittés du versement de l'abonnement 1954. Que les autres veuillent bien se hâter d'utiliser leur bulletin vert afin d'éviter l'envoi de remboursements qui occasionnent des frais et du travail inutile. D'avance nous leur exprimons toute notre gratitude.

m'y ferais » et que j'apprendrais à passer au tamis fin toutes les fautes, sans en laisser passer aucune. Aujourd'hui, je dois avouer qu'il n'y a pas de compte, pour deux raisons. La première, c'est que je n'arrive pas à me concentrer sur l'acte et pendant les heures (nocturnes) de correction. Il serait donc nécessaire que j'aie une suppléante à ce moment-là. La seconde raison, c'est que, étant non seulement correctrice, mais rédactrice, je me laisse absorber par les fautes de rédaction, expressions lourdes, phrases peu claires, répétitions fâcheuses, tournures peu élégantes. Malgré moi, cette onde part de mon travail prend le pas sur la première, je m'applique à une foule de remaniements et cette préoccupation me rend aveugle pour les fautes d'inattention.

Plus d'un censeur pensera que les maladresses rédactionnelles auraient dû être éliminées pendant les quinze jours que dure la préparation du numéro. Pense encore qu'un quotidien, rapidement tiré chaque nuit, exhibe de fâcheuses coquilles, mais quand on n'est pas pressé, on doit s'organiser, que diable!

Fort juste. Remarquons cependant qu'une partie des articles peut seule être préparée à loisir. Pour le reste, nous sommes toujours pressés. Jusqu'au dernier jour, on doit laisser libre de la place pour des envois tardifs obligatoires. S'ils ne viennent pas, des documentaires prévus et restés depuis un temps appréciable les remplaceront. Ne devrait-on pas avoir composé et corrigé ceux-ci à l'avance?

Ce que la facilité nous est interdite, nous n'avons pas les moyens de payer l'impression d'articles qui ne paraissent pas, ni d'ajouter une page supplémentaire quand il le faudrait. Or l'expérience nous enseigne que les réserves ne passent jamais. Dans l'exiguïté de nos

Comme celles qui entachent, dans notre numéro du 5 décembre, l'article d'Al. L. dont celle-ci est fort innocente.

quatre pages la place voulue ne se retrouve plus, l'actualité nous pousse, les documentaires restent sur la rive, tandis que le fleuve du journal continue de couler. Qu'on se représente bien que la masse des articles préparés et non indispensables est plus considérable que les articles publiés. Il faut se résoudre à faire comme la nature et à prévoir beaucoup plus de graines qu'il n'en pourra jamais germer. Peu importe, l'effort est salutaire, mais le temps consacré de ce côté ne se retrouve pas de l'autre. Et voilà comment, à la dernière minute il faut, en toute hâte adapter, raccourcir, malaxer de tardives matières urgentes, bâcler des textes qui, livrés sur la première épreuve, font dresser les cheveux sur la tête. Félicitement on les remanie comme on peut, oubliant nombre d'erreurs, bien sûr. Il ne reste plus qu'un recours, la correction de la grande épreuve complète, où tout se brouille et s'enchevêtre, où l'on voudrait tout refaire, mais ce n'est plus possible, et on renvoie le texte à l'imprimerie, faute de mieux. Nul ne peut imaginer la nausée qui vous saisit à ce moment-là.

Un seul remède, on le voit, serait une suppléante, au moins pour cette dernière correction. Quelle aide bénévole, libre le mardi soir s'annoncerait, pour corriger le plus gros des erreurs?

Ce long monologue ne vise pas à une justification, ni à une absolue, tout au plus donne-t-il quelques explications sur notre situation particulière commandée par nos ressources financières. La sousignée tient au contraire à montrer ici que toute critique lui est profitable et elle espère que loin d'être réduites au silence, critiques et suggestions vont pleuvoir, stimulées par ces lignes, afin de rendre le journal plus digne de la mission assignée par sa fondatrice, à laquelle nous accordons toujours, au début de janvier une pensée reconnaissante.

A. W. G.

## DE-CI, DE-LÀ

Lors d'un concours oratoire ouvert aux jeunes, en Australie, il y avait une seule compétitrice. C'est elle qui a remporté le prix avec un discours sur « Les hommes d'Etat les plus éminents du XXe siècle en Australie ».

Une clinique ambulante, équipée d'une façon moderne, avec appareils de stérilisation et de réfrigération, et dirigée par une infirmière qualifiée, parcourt régulièrement des régions isolées de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie), au service des mères et des femmes enceintes.

Le sénat brésilien a adopté une modification législative qui permettrait à la femme d'entrer dans la carrière diplomatique.

Pour la première fois dans l'histoire de la Syrie, des femmes posent leur candidature aux élections législatives. Parmi elles, Mlle Alouye Tabbach, candidate de l'Union féminine arabe.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins: International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

On a envoyé aux jeunes citoyennes...

### Le Discours de Cri-Cri Royaume aux promotions civiques

(suite et fin)

Monsieur le conseiller administratif,

Chers futurs citoyens,

Chères futures citoyennes,

Celle qui m'a précédée à cette tribune, il y a un an, a commencé son allocution en évoquant un événement très lointain dans le temps et pas très proche dans l'espace. Elle a rappelé ce serment de 1291, juré au bord du lac des Quatre-Cantons, au nom du Seigneur et pour l'éternité.

Je désire évoquer des événements beaucoup plus proches dans le temps, comme dans l'espace.

Je ne remonterai pas 650 ans en arrière.

Douze mois me suffiront.

Je n'irai pas jusqu'au Grütli.

Je resterai entre les Tranchées et la place Cornavin.

Et, entre les Tranchées et la place Cornavin, je vais faire, pour commencer, une constatation. La circulation devient de plus en plus difficile. Il y a tant d'autos que

les autos ne peuvent plus circuler. De l'exèdre du bien naît le mal. Le progrès dévore le Progrès...

Et ce n'est pas seulement le progrès qui dévore le Progrès.

C'est parfois aussi la démocratie qui dévore la démocratie.

Telle est la thèse que je veux démontrer.

Monsieur le conseiller administratif,

Dans un instant vous allez nous faire cadeau d'un très joli livre illustré, fort bien rédigé. J'ai feuilleté l'exemplaire que vous avez remis à ma cousine Françoise l'année dernière.

J'ai trouvé dans ce livre un extrait de la Constitution genevoise, et notamment l'article premier, l'article fondamental, qui dit:

« Le peuple se compose de l'ensemble des citoyens ».

J'ai trouvé cet article 2 qui dit:

« Tous les Genevois sont égaux devant la loi ».

J'ai trouvé encore, dans ce livre, un extrait de la Constitution fédérale, avec son article 4:

« Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a, en Suisse, ni sujets, ni pri-

## Quelques instants avec Zoé Oldenbourg

Prix Fémina 1953, par notre correspondante à Paris

C'est au cours d'une réception intime, qui réunissait chez l'éditeur Gallimard quelques membres du Tout-Paris littéraire, que nous avons interviewé Zoé Oldenbourg, quarante-deuxième titulaire du Prix Fémina.

La lutte fut ardente entre les douze membres du jury... Les « dames du Fémina » avaient différents candidats et les défendaient âprement... Pierre-Henri Simon, auteur de *Les Hommes ne veulent pas mourir*, beau roman social sur les « personnes déplacées », et Zoé Oldenbourg, auteur de *La Pierre Angulaire*, vaste fresque du Moyen-Age, demeurèrent seuls en présence. Il ne fallut pas moins de treize tours pour que celle-ci l'emportât sur son rival! On ne dira point après cela, que les dames du Fémina sont résolument... féministes!

Zoé Oldenbourg est une jeune femme petite et mince, au caractère sage volontaire, aux sourcils charbonneux surplombant des yeux sombres, aux cheveux bruns grisonnants. Elle a, en parlant, un léger accent slave aux intonations chantantes, ce qui n'est pas si prenant puisqu'elle est née en Russie... Elle d'un historien, elle tient sans doute de lui cette passion dévorante pour l'Histoire...

En effet, nous répond-elle, j'ai toujours eu la vocation littéraire, tout enfant déjà j'écrivais. Plus tard, j'ai tenté de lutter contre ce penchant, car je voulais faire de la peinture et j'en ai fait tout d'abord, mais mais c'est tout de même la littérature qui l'a emporté sur l'art!

Après avoir vécu ses premières années en Russie et connu la Révolution, la famine, et le danger, Zoé Oldenbourg se réfugia en France avec sa mère. Eut alors âgée de neuf ans, elle apprenait facilement le français, découvrit à douze ans Racine avec émerveillement, et, un peu plus tard, s'enthousiasma pour Emily Brontë. Après avoir terminé ses études en France, elle s'en va passer sa vingt-deuxième année en Angleterre, dans un collège qui forme des femmes missionnaires... et où elle elle approfondit les mystères de la théologie.

Puis, poursuit-elle, je revins en France et je fis donner ma vie, je fis donc de la peinture sur tissus, décorant notamment des écharpes. En même temps, de plus en plus en proie au désir d'écrire... j'entrepris un roman. Mais comme il se situait au Moyen-Age, il me fallait me documenter sur cette époque, et je n'avais que le samedi ou les périodes de vacances pour aller travailler à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Enfin, en 1946, je publiai mon premier roman, ce fut *Argile et Cerdas*. Puis en 1947, j'entrepris mon second livre, *La Pierre Angulaire*, qui a pour cadre la France au début du XIIIe siècle, et que je terminai en 1952.

Pourquoi mes romans sont-ils toujours moyenâgeux? C'est que, depuis l'enfance, j'étais hantée par les personnages du Moyen-Age... Michelet? Non, je ne crois pas avoir été particulièrement influencée par lui. Walter Scott? Pas davantage!...

Certains critiques, pourtant, l'avaient pensé. D'autres ont comparé l'œuvre de Zoé Oldenbourg à celle de Sigrid Unset, notamment à *Christine Lavransdatter*, mais, bien que la « pierre angulaire » des personnages du Prix Fémina soit sans doute la foi, l'atmosphère, entre le moyen-âge nordique, tendre et mystique, de Sigrid Unset, et celui, pittoresque et parfois dramatique, de Zoé Oldenbourg, n'en demeure pas moins très différente.

Mais le Prix Fémina qui couronna, entre autres, des écrivains de la classe de Remin-

Rolland, Lacretelle Bernanos, Saint-Exupéry, etc., a, une fois de plus, rempli sa mission, puisque son but principal est d'encourager une carrière, et de récompenser une œuvre forte et originale, témoignant de réelles qualités de pensée et de force, et qui soit en même temps une promesse d'avenir...

Tel est en effet le cas du Prix Fémina 1953. *La Pierre Angulaire* évoque une série de tapisseries des Gobelins: c'est une succession de tableaux pleins de fraîcheur ou de couleur — à l'air une fois un peu mièvre de pasiches — mais dont certains ont de la grandeur. On peut donc attendre avec confiance la prochaine œuvre médiévale de Zoé Oldenbourg!

Janine Auscher.

## Délinquants et psychiatrie

Pour l'obtention de son diplôme de l'Ecole d'études sociales de Genève, Mlle Jacqueline Favre, de Bienne, a étudié l'évolution sociale de 178 délinquants soumis à une expertise psychiatrique, les meilleurs d'assistance médico-sociale appliquées à des délinquants partiellement ou totalement irresponsables. Ce difficile et patient travail a été fait sous la direction de M. le Dr Georges Schneider, sous-directeur de l'hôpital de Cery près Lausanne. Mlle Favre l'a présenté, le 15 décembre, à la Polyclinique psychiatrique de Lausanne, à un public d'assistants sociaux. Mlle M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole sociale, présidait la séance.

Mlle Favre a suivi 178 délinquants, 69 cas à Cery, sous surveillance médicale, 109 cas ayant subi une expertise psychiatrique mais qui ne sont pas sous surveillance médicale. Elle a relevé l'erreur qui consiste à remettre dans la circulation un délinquant plus ou moins déséquilibré, plus ou moins responsable, a demandé de qui dépend l'expertise psychiatrique, relevé le manque de maisons de rééducation par le travail, souligné l'importance grandissante de l'assistance sociale.

M. le Dr Schneider commenta ce travail, ses conclusions. Au cours de l'intéressante discussion qui suivit, M. Gaillard, pasteur de la Fraternité de St-Martin, insista sur la nécessité d'une maison de rééducation, d'un home où les déséquilibrés pourraient retrouver leur stabilité; M. F. Zweifel, président du Tribunal de Lausanne, expliqua comment se décide une expertise psychiatrique et convint qu'il en faudrait faire dans les 4000 enquêtes qui s'instruisent annuellement à Lausanne; mais où sont les médecins qui en seraient chargés? Le Tribunal applique la loi, et il est certain que le Code pénal de 1942 retarde, il n'a pas suivi les progrès de la psychiatrie; pour prescrire un internement dans un asile ou une surveillance médicale, il faut que le condamné bénéficie du sursis, et les récidivistes, qui sont souvent des malades mentaux, ne bénéficient pas du sursis. S.B.

## Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats

Diplômes de commerce et de langues

Classes préparatoires

dès l'âge de 10 ans

en termes excellents sur le diplôme que vous aviez remis huit jours avant à ma cousine Françoise, ce diplôme ou je lis:

« Le peuple suisse et ses autorités attendent de la citoyenne qu'elle contribue de toutes ses forces et de tout son cœur au bien de la patrie dans la famille, la commune, l'Etat et le pays. »

Quelques mois plus tard, les 6 et 7 juin 1953, 18 000 hommes ont déclaré qu'ils n'en voulaient rien. Ils ont repoussé du pied, avec mépris, cette offre de franche collaboration. Ils ont renvoyé les 36 000 femmes à leurs fourneaux, à leurs maris, à leurs pots et à leurs impôts, à la suite d'une campagne où les arguments les plus imbéciles, les plus malésants, les plus mufles ne furent pas épargnés...

Beaucoup de mes camarades, beaucoup de mes sœurs, beaucoup de nos mères et nos grands-mères en restent profondément blessées, profondément navrées, profondément déçues...

Et le ménage de l'Etat reste un ménage de célibataire, un ménage de garçon...

Une fausse notion de la démocratie a dévoré la vraie Démocratie. Comme la multiplication excessive des autos empêche fi-